

## Les Créaventures® au collège 16 projets de collégiens pour améliorer leur quotidien

Dans notre précédente édition, nous présentions une action de sensibilisation des jeunes à la création d'entreprises, dans le cadre de l'Option Découverte Professionnelle (ODP) : 4 collèges du territoire ont participé à ces premières "Créaventures", proposées par le Pays Yon et Vie, avec le concours de l'Inspection académique de la Vendée, du cabinet nantais Kiose et de la société d'économie mixte Oryon. Et le 5 juin dernier, au Collège Antoine de Saint Exupéry de Belleville-sur-Vie, les apprentis créateurs présentaient leurs projets devant un jury de professionnels. Trop tôt pour dire si des capitaines d'industrie sont d'ores et déjà nés ! Mais créativité et audace n'ont pas fait défaut...

### De "Eureka, j'ai une idée !" à la découverte des embûches de la création...

Le 19 décembre 2007, les enseignants des quatre collèges volontaires participaient à un séminaire de préparation de l'action, laquelle s'est ensuite déroulée par étapes jusqu'à juin 2008. Tout a commencé par un travail de groupes (Eureka, j'ai une idée !, Remue méninges) animé par Catherine DEROUSSEAUX (KIOSE). Sur la base d'un panel d'activités existantes, le premier challenge a consisté à définir une nouvelle offre de services ou de produits. A valider ultérieurement via une étude de marché ad hoc...

Des animateurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vendée ont alors pris le relais, pour présenter l'environnement du créateur d'entreprise, les conseils et soutiens existants... Puis, des

rencontres avec des créateurs d'entreprises et des visites d'entreprises confirmées ont permis aux collégiens de connaître les joies... mais aussi d'appréhender les embûches qui balisent le parcours de création !

### Les créateurs en herbe ont privilégié l'amélioration de leur quotidien !

Tel semble en tout cas avoir été le postulat créatif des jeunes, dont les idées, inédites et originales, gravitent dans leurs univers de prédilection (environnement, loisirs et nouvelles technologies) :

- › **Collège Édouard Herriot** (La Roche-sur-Yon) : 2 projets
  - R.A.R. : Recherche, Analyse et Répare : cabinet conseil en Eco énergies pour l'habitat
  - POUB' ECOLO : poubelles design pour collectivités locales
- › **Collège Richelieu** (La Roche-sur-Yon) : 2 projets
  - Bande dessinée avec fiches pratiques sur l'éco jardinage
  - Ligne de sacs à dos étanche pour collégiens et collégiennes
- › **Collège Antoine de Saint Exupéry** (Belleville-sur-Vie) : 10 projets
  - ZAP : télécommande vocale pour la télévision
  - STOP BUEE : fabrication et commercialisation de miroirs anti-buée
  - POCKET LISS : fabrication et commercialisation

de fers à lisser de poche sans fil, rechargeables et autonomes

- HOT GLOVE : fabrication et commercialisation de gants thermorégulateurs
- SUPER BITUME DEPOLLUANT : nouveau revêtement écologique pour les routes
- REVEIL INCASSABLE pour petits et grands
- MOMULTIFONCTIONS : concevoir un appareil de cuisine multifonctions pour gains de place (TV, mini-four, micro-ondes...)
- SUNBROWN : concevoir une ligne de maillots de bains transbronzant
- SOPROTEC : concevoir une gamme de lentilles de soleil
- TV RECORD : logiciel d'enregistrement de musiques de films sur TV ou internet

- › **Collège du Puy Chabot** (Le Poiré-sur-Vie) : 2 projets



- LOGIPHONE : logiciel à commande vocale pour téléphone portable (traduit la voix en SMS)
- PAPET'RIE : Effaceur pour crayon de papier ne laissant aucune trace et aucun résidu.

Certes, le projet prend du temps, alors que les programmes sont déjà chargés. Mais les enseignants ont salué la dynamique engagée. Et les élèves auront particulièrement apprécié le contact avec des intervenants extérieurs, notamment les créateurs d'entreprises... Un bilan (positif !) a été organisé avec les enseignants, l'inspection académique et les organisateurs courant juin. L'action devrait donc être reconduite sur l'année scolaire 2008-2009 et renforcée sur le Pays Yon et Vie, auprès des 11 collèges du secteur.



## Bernard PERRIN Développement économique : confiance, sérieux et enthousiasme

En marge des "Créaventures®" au collège dont il présidait le retour d'expériences, Bernard PERRIN, réélu Président de la Commission Développement économique du Comité Syndical Yon et Vie, nous livre ses réflexions au démarrage de ce second mandat de six ans...

Comment abordez-vous cette nouvelle mandature ?

Avec confiance, sérieux et enthousiasme... Comme les collégiens participants aux Créaventures®, dont je salue les idées originales et pragmatiques de création d'entreprises et de produits. A tel point qu'on pourrait les présenter à nos écoles d'ingénieurs pour leur faire étudier de possibles concrétisations ! Cette action est emblématique du rôle du Pays, structure de réflexion et de

sensibilisation, fédératrice de partenaires publics et privés. Nous devons encourager financièrement sa reconduction en 2008/2009, et la plus large participation des collèges du territoire.

Quelles actions entendez-vous continuer à porter ou initier dans les prochaines années ?

Il y a tant à faire ! Prenons pour exemple "27 femmes en Acti'Yon et Vie". Nous avons découvert que le facteur temps était incompressible, mais permettre à ces femmes, au nombre de 44 aujourd'hui, de cheminer vers le retour à l'emploi, c'est déjà une réussite en soi. L'expérience est riche, elle nous donne matière à réflexion et à action, elle ne s'arrêtera pas là. Autre exemple, les projets filières toujours en cours : lentement mais sûrement, certaines de nos entreprises se tournent résolument vers l'export. D'autres, du BTP, expérimentent avec succès des partenariats techniques et commerciaux et des offres packagées. Avec la flambée du pétrole, il y aura toujours plus de niches à explorer, notamment dans la recherche et l'exploitation de nouveaux matériaux composites.

Le développement économique ne dépend-il pas d'autres initiatives transversales du Pays ?

Tout à fait, c'est même ce qui lui donne cohérence et légitimité ! La protection de notre environnement, le développement de l'accessibilité (y compris en terme de transports, un domaine qu'il nous faut impérativement prendre en compte), ou encore celui des services à la personne, tout cela concourt à faire de notre territoire un espace toujours plus accueillant pour les porteurs de projet.

## Tourisme en Pays Yon et Vie Demandez les guides et "Partez à sa découverte"

Abondance de biens ne nuit point. Et en matière d'attractivité touristique, le Pays Yon et Vie dispose d'indéniables richesses. Sans se substituer aux stratégies et documents existants, le groupe de travail "Actions Touristiques" du Pays a choisi de mettre en valeur patrimoine, sites naturels et curiosités du territoire. Et en étroite collaboration avec les offices de tourisme, d'éditer un nouveau document unique, ainsi qu'un guide de ses sentiers de randonnée pédestre. Habitants ou visiteurs, le Pays Yon et Vie vous y invite : "Partez à sa découverte"...

### En 2008, c'est "dans la poche" !

C'est en 2005 que paraissait le 1<sup>er</sup> guide touristique du Pays Yon et Vie, réédité et mis à jour en 2006 et 2007. 20 000 exemplaires auront ainsi été distribués. Pour sa 4<sup>ème</sup> édition, le guide adopte un format de poche (11,5 x 21 cm). En 40 pages richement illustrées, il développe :

- › ses 4 grandes thématiques originelles : "Suivez l'empereur", "Toutes nos histoires à vous raconter", "Tous vos goûts sont dans notre nature", "Toutes nos curiosités pour satisfaire la vôtre" ;
- › une carte du territoire pour se situer ;
- › toutes les infos pratiques pour aller d'un site à l'autre.

Cette édition est publiée en 7 200 exemplaires (5 000 pour la 1<sup>ère</sup> édition) répondant notamment à la demande des mairies qui le diffusent à leurs nouveaux arrivants. 5 454,35 € TTC y auront été

consacrés, dont 50% sont financés par le Conseil Régional des Pays de la Loire dans le cadre du CTU 2007-2010 (Contrat Territorial Unique).

### 36 façons de marcher...

Reprenant couleurs et formes du logo "Yon et Vie" rattachée au slogan "Partez à sa Découverte", la communication touristique du Pays se décline sur différents supports. Complétant le guide tourisme, un guide des sentiers de randonnée pédestre propose 36 parcours et une boucle intercommunale de 3 jours pour sillonner le territoire. Le promeneur retrouvera, au départ de chaque sentier du guide, un panneau de signalétique déclinant la même charte. Laquelle habille en outre des présentoirs mettant dès à présent en valeur ces publications dans les mairies et offices de tourisme.



Faire de notre territoire, un espace toujours plus accueillant.

# Yon & Vie

## Editorial



**Jacques AUXIETTE**

Président du Conseil Régional des Pays de la Loire,  
Président du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie

### Un bon bilan... et de passionnantes perspectives !

Réélu pour six ans à la présidence du Pays Yon et Vie, je m'honore de la confiance qui m'est ainsi renouvelée pour animer le développement harmonieux et solidaire de notre territoire. A la création du Syndicat Yon et Vie, nous avons pour objectif de bâtir ensemble un projet pour nos communes : un SCOT et une Charte de Territoire. A l'époque, beaucoup d'entre nous y croyaient peu : encore une structure ! Que va-t-elle nous apporter ? Or, après six ans d'existence, le bilan est plutôt positif !

Tout d'abord notre mode de fonctionnement - des commissions mixtes associant élus et société civile - constitue une véritable plus value du Pays et fait sa spécificité : peu d'intercommunalités fonctionnent de la sorte. Au sein des commissions, les sujets sont débattus, nourris, portés par acteurs élus et représentants de la société civile. Cela nous a permis d'aller plus loin dans nos réflexions, nos actions, de dépasser les clivages territoriaux, institutionnels et politiques. La présence du Conseil de Développement a encouragé, voire facilité la rencontre des acteurs et la confrontation des points de vue et des expériences.

Validée en 2004 et réajustée en 2007, la charte formalise le projet partagé et pérennisé à l'échelle des 23 communes. Quant au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé en 2006, des préconisations concrètes facilitent désormais son application par les communes. Nos nouvelles réflexions, notamment en terme de gestion de l'espace ou encore d'environnement, viennent en outre en enrichir la portée.

Diverses études et les actions en résultant permettent au Pays d'avancer concrètement dans des domaines tels que l'emploi des femmes, l'accessibilité, l'observation de l'activité agricole... En matière économique, sociale ou environnementale, plus de 6 millions d'euros ont ainsi été contractualisés dans le cadre de nos divers programmes d'actions. Enfin, la candidature du Pays Yon et Vie à l'appel à projets "Leader" lancé par l'Europe et la Région des Pays de la Loire, vise à obtenir des fonds complémentaires pour accompagner les mutations de notre espace périurbain...

Vaste chantier... Auquel il conviendra d'ajouter, au cours de ce nouveau mandat, d'autres domaines : le maillage des services de proximité et des services de santé, les transports, la problématique environnementale, le logement social... Territoire de développement solidaire et durable, le Pays Yon et Vie a conquis sa légitimité. Nous avons certes un bon bilan... mais surtout de passionnantes perspectives devant nous !

## Renouvellement des Instances du Pays

### Un nouveau Comité Syndical (élus), un nouveau Conseil de Développement (société civile)

**Le 13 mai dernier, suite aux élections municipales, le premier Comité Syndical du Pays Yon et Vie réunissait les élus des 23 communes et des 2 communautés de communes du Pays Yonnais et de Vie et Boulogne. A l'ordre du jour, l'installation de l'assemblée délibérante avec l'élection du président et des membres du bureau du Syndicat Mixte...**

Seul candidat en lice, Jacques AUXIETTE a été réélu dès le premier tour pour un second mandat de 6 ans à la tête du Pays Yon et Vie. L'occasion de réaffirmer sa volonté de "faire du territoire un espace de projets cohérents en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement local." A ses côtés, trois vice-présidents assumeront les présidences des 3 commissions de travail réunissant élus locaux et membres du Conseil de Développement :

- 1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT : Bernard PERRIN, Maire d'Aizenay et Vice-président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne, chargé de la Commission "Développement économique".
- 2<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT : Pierre REGNAULT, Maire de La Roche-sur-Yon et Président de la Communauté de Communes du Pays Yonnais, qui dirigera la Commission "Aménagement".
- 3<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT : Gérard RIVOISY, Maire de Nesmy et Vice-président de la Communauté de Communes du Pays Yonnais qui prend la succession d'Yves AUVINET à la tête de la Commission "Agriculture et cadre de vie".

En plus de ces 3 vice-présidents, le bureau du Syndicat Mixte sera composé de 24 membres, ce qui permettra ainsi à toutes les communes d'être représentées.



Pierre Regnault, Bernard Perrin et Yves Auvinet lors de l'élection du bureau du Comité.

Le 22 mai, c'était au tour du **Conseil de Développement** de désigner ses représentants pour siéger aux côtés des élus lors des bureaux et comités syndicaux. Yves RENOU retrouve son poste de Président du Conseil, entouré de 3 Vice-présidents :



Luc Guyau, Alain Coulais et Gilbert Ducept, vice-présidents du Conseil de Développement.



Le 13 mai dernier, l'installation de l'Assemblée délibérante du Pays Yon et Vie.

- Alain COULAIS  
Commission "Développement économique".
- Gilbert DUCEPT  
Commission "Aménagement".
- Luc GUYAU  
Commission "Agriculture et cadre de vie".

Dans ces pages, nous présentons la composition du Comité Syndical et du Conseil de Développement. Jacques AUXIETTE et Yves RENOU dressent le bilan et les perspectives du Pays, tandis que MM. PERRIN, REGNAULT et RIVOISY évoquent quelques-unes des actions du Pays relevant de leurs responsabilités respectives...

## Entretien

Yves RENOU, Président du Conseil de Développement

### "Penser Pays !"

"L'objectif du Conseil de Développement est d'assister les élus du Comité Syndical pour anticiper et préparer le développement du Pays à 10-15 ans. Une tâche difficile, dès lors que le Pays résulte du regroupement de 2 communautés de communes, regroupant elles-mêmes 15 et 8 communes, un beau "patchwork" ! Mais aussi une tâche intéressante :

- par l'objectif, consistant à donner une réalité à ce territoire,
- par la méthode adoptée : le travail en commun des élus et conseillers au sein des commissions,
- par l'implication des participants,
- par la découverte enrichissante des problèmes "des autres".

Le Conseil de Développement a été et sera utile ; il me semble avoir eu plus de facilité que les élus à "Penser Pays" : ceci s'explique, les élus sont d'abord municipaux ! Le Conseil a ainsi été moteur sur les réflexions d'ordre général (diagnostic, charte, SCOT), mais également efficace sur des problèmes plus spécifiques dans les commissions.

Un premier pas a été accompli ; il reste beaucoup à faire pour donner une réalité à ce territoire

afin que les réalisations passées, pour l'essentiel liées aux aides financières en provenance de la Région et de l'Etat, se voient complétées par un ou plusieurs vrais projets communs contribuant à un réel progrès dans l'aménagement du territoire.

En conclusion, je dirai, en repensant à mon intervention lors de la mise en place du Conseil en 2002, que si mes craintes traduites par quelques vers d'Aragon - "Si la pièce n'était pas vraiment drôle, et si j'y tenais mal mon rôle, c'était de n'y comprendre rien" - ont pu être dissipées, le bonheur que Paul Fort nous promettait "dans le pré" reste à trouver : ne perdons pas le temps qui lui permettrait de filer !"

Interview de Jacques AUXIETTE

# Territoire de développement solidaire et durable, Le Pays Yon et Vie a conquis sa légitimité !



**Initiateur et Président du Pays Yon Vie depuis son origine, Jacques AUXIETTE repart pour un nouveau mandat de 6 ans à la tête du territoire. L'occasion de dresser un bilan plutôt positif du travail accompli, mais surtout d'évoquer des perspectives d'avenir. Si le territoire et la structure porteuse sont somme toute encore "jeunes", il n'en reste pas moins que désormais, 23 communes et 2 communautés de communes mûrissent ensemble une identité de Pays, et inventent de nouvelles formes de solidarité et de développement durable...**

**Depuis décembre 2006, comment le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) met-il en cohérence les politiques (urbanisme, habitat, implantations commerciales, déplacements, environnement) à l'échelle du Pays ?**

Nous n'étions pas contraints, compte tenu des limites démographiques, à réaliser un SCoT. Aujourd'hui, nous nous félicitons de notre méthode de travail (une présentation systématique des documents d'urbanisme est faite en assemblée), et

de la montée de la prise de conscience globale en matière de préservation des espaces, d'habitat, de mixité sociale ou encore de rééquilibrage nord-sud. Cependant, nous devons aller plus loin et dépasser les clivages communaux. En 2006, nous n'avions pas souhaité figer ce document. Nous nous sommes engagés à en assurer le suivi et la mise en œuvre dans les documents d'urbanisme communaux. Notre réflexion se poursuit donc :

- sur l'environnement avec la réalisation d'une étude sur les espaces naturels majeurs,
- sur les modes d'urbanisation (les démarches Approche Environnementale de l'Urbanisme, l'étalement urbain)...
- avec la réalisation d'un document de vulgarisation qui facilite l'application des orientations du SCoT par des préconisations concrètes à intégrer dans les Plans Locaux d'Urbanisme et les Cartes Communales. Il vise ainsi à élargir vers de nouveaux champs de réflexion et s'appuyer sur les expériences locales.

A l'avenir, nous devons rester attentifs à la cohérence des documents communaux, et probablement être encore plus exigeants dans leur qualité.

**La mise en œuvre de la Charte de Territoire passe par un programme d'actions et des procédures contractuelles de financement avec l'Etat, la Région et le Département. De quelles enveloppes le Pays a-t-il pu disposer ?**

Depuis 2004, plus de 6 millions d'euros de financements ont été mobilisés sur les volets économique, environnemental et social permettant d'enclencher une dynamique de développement en exerçant un important effet de levier sur la stratégie territoriale (voir tableau ci-dessous). En effet, la reconnaissance par l'État du territoire en tant que Pays nous a permis de bénéficier du FNADT.

DISPOSITIFS	ENVELOPPE MOBILISEE
› Contrat de Développement Local et Contrat Territorial Unique (2004- 2007)	1 713 000 €
› Contrat Territorial Unique (2007- 2010)	1 783 000 €
› Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (2004-2007)	1 240 447 €
› Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (2006-2009)	782 500 €
› Convention Régionale d'Amélioration des Paysages et de l'Eau (2005-2008)	495 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 014 547 €</b>

**Les actions du Pays résultent d'une réflexion conjointe des élus et de la société civile. Pouvez-vous nous en citer quelques-unes, emblématiques de cette collaboration ?**

- L'action sur l'emploi des femmes, exemplaire en termes d'objectifs et de moyens mis en œuvre, consiste à accompagner des femmes vers l'emploi en prenant en compte l'ensemble des problèmes périphériques. Et pour ce faire, de réunir autour de la table, l'ANPE, les maisons de l'emploi, la CAF et les assistants sociaux... afin que ce ne soient pas les femmes qui aillent de service en service mais qu'elles aient un interlocuteur unique qui, pour l'ensemble de leurs problèmes, contactera son réseau pour solutionner la garde d'enfant, la question du transport, un manque de formation... J'ai d'ailleurs souhaité que cette action "pilote" soit reprise et développée sur l'ensemble de la Région.
- Autre exemple, l'accessibilité. Le travail de fond réalisé avec les différentes associations œuvrant dans le domaine du handicap nous a fait prendre conscience de l'ampleur du travail qu'il reste à réaliser pour rendre accessibles les bâtiments publics.
- Enfin, l'observatoire agricole. Plus qu'un observatoire, il permet la rencontre entre élus et monde agricole. L'habitude est désormais prise de se rencontrer dans chaque commune pour étudier et échanger sur les projets de développement de la commune et ceux des exploitants agricoles. Le Pays dispose désormais d'un outil d'analyse pertinent.

C'est par un travail collégial élus et conseil de développement, que nous avons fait émerger de telles actions. Au-delà de la simple contractualisation, ce sont des habitudes de travail qui ont été prises.

**Demain, le programme européen Leader pourrait financer "l'accompagnement des mutations de l'espace rural du Pays Yon et Vie". En quoi cela consiste-t-il ?**

Le Pays Yon et Vie s'est porté candidat à l'appel à projets lancé par l'Europe et la Région des Pays de la Loire. Guidé par les principes de participation et d'innovation, il a souhaité ainsi actionner des fonds complémentaires sur ses axes d'intervention prioritaires inscrits dans son actuel CTU. Ceux-ci seront de l'ordre de 1,5 M€. Le Pays relève le challenge en affichant sa volonté d'accompagner les mutations de son espace rural, gage d'un développement harmonieux et durable de son



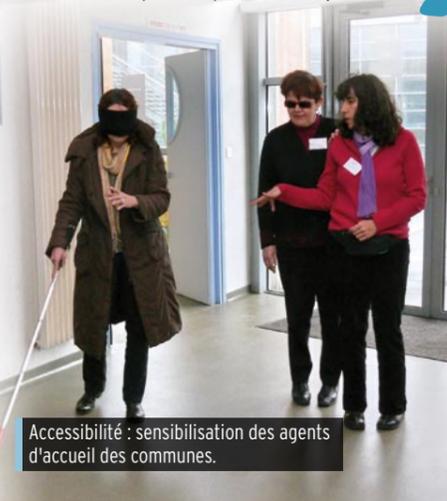
Promouvoir l'usage des modes de déplacement doux.

territoire. Deux axes sont retenus :

- 1 • Offrir des services adaptés aux besoins de chaque génération de vie,
- 2 • Assurer un équilibre environnemental durable.

**Quelles sont les questions dont le Pays doit se saisir dans l'avenir ?**

- L'enjeu du maillage des services de proximité et des services de santé est primordial compte tenu de l'évolution de notre population tant pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les familles. Cela passe par la mise en place de solutions adaptées au territoire basées sur des éléments prospectifs.
- Les transports : il convient de favoriser sur le Pays Yon et Vie l'usage des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (transports collectifs, covoiturage, vélo...) et de rationaliser les déplacements liés au travail et aux loisirs.
- La problématique environnementale : l'objectif est d'offrir un aménagement harmonieux et durable du territoire. Trouver l'équilibre entre le développement de l'urbanisation pour l'accueil de nouvelles populations ou activités et la préservation des ressources naturelles.
- Le logement social afin de permettre notamment aux jeunes de pouvoir rester sur notre territoire pour se former et travailler. C'est un aspect fondamental pour l'équilibre du Pays !



Accessibilité : sensibilisation des agents d'accueil des communes.

## Programme LEADER 1,5 M€ pour accompagner les mutations de l'espace rural !

**Candidat à l'appel à projets LEADER lancé par l'Europe et la Région des Pays de la Loire, le Pays affiche sa volonté d'accompagner les mutations de son espace rural. Si sa candidature est retenue : à la clé, 1 500 000 € de fonds supplémentaires. Président de la Commission "Aménagement", Pierre REGNAULT expose le contexte et détaille les actions qui sont prévues dans ce cadre...**

**Forces et faiblesses du Pays : un diagnostic contrasté**

Le Pays conjugue atouts et faiblesses liés ou paradoxaux : croissance soutenue de la population et son vieillissement accéléré ; fort mouvement migratoire et installation de familles avec enfants, mais faible revenu des ménages ; taux élevé de logements neufs et forte pression urbaine ; 90 % de surface occupée par l'agriculture avec une baisse constante de l'activité... En outre, surreprésentation des femmes dans les chiffres du chômage, et répartition inégale de l'offre de services. Au regard de ce

diagnostic contrasté, Pierre REGNAULT estime que "l'urbanisation croissante du Pays doit être maîtrisée afin de préserver les qualités de sa ruralité. Les fonds du programme LEADER permettront d'abonder deux de nos axes prioritaires : offrir des services adaptés aux besoins de chaque génération de vie et assurer un équilibre environnemental durable."

**Offrir des services adaptés aux besoins de chaque génération de vie**

En matière d'accueil et de prise en charge des enfants, "nous devons poursuivre la création d'équipements de proximité et engager une étude de détermination des besoins d'accompagnement à la scolarité ou encore d'accueil des enfants de 2 ans, pour programmer des services adéquats." Prospective et étude détermineront la couverture des besoins en matière de santé et de gériatrie. "Nous envisagerons la création d'équipements ou services de proximité pour développer les accueils de jour et la garde de nuit et viser le maintien et le développement des professionnels de santé."

Enfin, simplifier l'accessibilité au quotidien suppose "l'aménagement des équipements culturels, sportifs et sociaux publics, la poursuite des actions d'information et de sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées, et des initiatives innovantes permettant l'accès à de nouvelles activités."

**Assurer un équilibre environnemental durable**

Consécutivement à l'étude des espaces naturels majeurs (lire page 3), "la préservation des milieux naturels se concrétisera par la mise en place de plans de gestion des espaces remarquables, de programmes de restauration (notamment du réseau hydraulique), et l'équipement en matériels d'entretien et d'aménagement." Le maintien de l'agriculture périurbaine fait l'objet d'une démarche prospective et d'observation de l'activité agricole. Le Pays favorisera aussi l'émergence d'une filière bio : "une étude visera à repérer freins et solutions au développement de l'offre. S'en suivront formation et sensibilisation des

agriculteurs, et nous encouragerons toutes initiatives rapprochant l'offre et la demande."

Enfin, dérèglement climatique et flambée du pétrole justifient là-aussi "des actions d'information-sensibilisation et des expérimentations en termes d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables."

Bref, si beaucoup a déjà été fait, beaucoup plus encore reste à faire ! L'obtention de l'enveloppe LEADER de 1,5 M€ ne sera pas de trop. Elle permettra de valider la pertinence des options du Pays, et confortera le financement de leur mise en œuvre au service d'un développement harmonieux, solidaire et durable du territoire...



## Gérard RIVOISY - Agriculture et Cadre de Vie

# Protéger nos espaces naturels majeurs

**Maire de Nesmy, Gérard RIVOISY succède à Yves AUVINET à la Présidence de la Commission Agriculture et Cadre de Vie. Parmi les dossiers dont il est appelé à assurer la responsabilité, une étude sur les espaces naturels majeurs du Pays. Il nous en livre les enjeux et objectifs, étayés par François VARENNE (LPO), chargé de l'étude...**

"Le Document d'Orientations Générales du SCoT prévoyait la protection du maillage bocager, des trames vertes, des prairies et zones humides du Pays Yon et Vie. Notre objectif à terme est d'éditer un document opérationnel. A partir de novembre 2007, un premier travail naturaliste a permis d'identifier les corridors écologiques\* et les sites majeurs (les tourbières du Rio du Plessis, la Forêt de la Chaize-le-Vicomte, la Vallée de l'Yon de La Roche-sur-Yon au Tablier...). Puis a été dressée une cartographie précise



Gérard Rivoisy, Président de la commission "Agriculture et Cadre de Vie".

des éléments naturels" explique Gérard RIVOISY. Chouette chevêche, pie grièche écorcheur, loutre et genette d'Europe, chauves-souris constituent les "espèces guides" de l'étude, véritables indicateurs écologiques du territoire. "A l'appui de tous les éléments recueillis, nous pourrions procéder à l'effacement de points noirs, faciliter la gestion écologique de sites. A l'échelle du Pays, il s'agit à terme d'intégrer les corridors dans les documents d'urbanisme avec des limites et classements adaptés et concertés, de définir des objectifs de gestion et de sensibilisation."

Technicien de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, François VARENNE est chargé des projets de conservation et des études autour de La Roche-sur-Yon. A l'heure où nous mettons sous presse, il finalisait la rédaction des conclusions et préconisations de l'étude Yon et Vie. Il a accepté de nous en livrer les grandes tendances : "Nous avons travaillé à partir de l'inventaire national des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique), d'observations de terrain et de données accumulées par la LPO ou l'association "Les Naturalistes Vendéens". Nous avons notamment considéré les boisements de plus de 10 hectares du Pays, et observé quelques espèces rares aux exigences écologiques assez strictes !" C'est ainsi que la présence de loutres témoigne de la qualité des cours d'eau qu'elles fréquentent. Celle de chauve-souris atteste du bon état des haies propices à la reproduction et à la chasse. Quant à la chouette chevêche, elle n'aime rien tant que nicher dans les vieux arbres creux...

"Nous avons observé une certaine érosion de la biodiversité sur ce territoire bocager. Les paysages ruraux du Pays sont façonnés par l'agriculture, les espèces animales s'adaptent à ces milieux de substitution à condition que l'agriculture intensive, l'usage d'engrais et de phytosanitaires restent mesurés, que les prairies et les haies soient maintenues et entretenues... Les espaces verts prennent d'ailleurs de plus en plus d'importance, et avec eux la nécessité d'une gestion différenciée pour la biodiversité et la diversité de paysages... Si l'on compare nos cartes (milieux naturels, sites remarquables, corridors écologiques) avec les PLU et autres documents d'urbanisme, on peut dire que les communes ont bien fait leur travail, mais de nécessaires améliorations seront à apporter. Nous allons faire des propositions d'actions de gestion concrète du territoire. Mais aussi de formation, par exemple la sensibilisation des propriétaires à la

La vallée de la Riallée.

protection du patrimoine arboré..."

\* milieux reliant fonctionnellement différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèce (habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.).



La chouette chevêche, une des "espèces guides" du territoire.

## 27 femmes en acti'Yon et Vie

# Accès à l'emploi : une expérimentation riche d'enseignements

**A l'origine, cette action devait cibler 27 femmes du territoire (une par commune du Pays Yon et Vie et 4 pour La Roche-sur-Yon) avec des parcours d'insertion en pointillé, voire semés d'obstacles sociaux, conjugaux, familiaux, personnels de tous ordres... Finalement, suite au travail de repérage des assistants sociaux et des mairies, elles sont 44. Pour elles, le Pays Yon et Vie mène depuis septembre 2007 une action expérimentale d'accès à l'emploi. Mandaté par le Syndicat Mixte et les partenaires associés, le CIDFF de la Vendée (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) suit et accompagne leur difficile parcours. Pas moins de**

**onze partenaires institutionnels\* sont mobilisés autour de ce projet original, lequel pourrait même permettre d'établir un modèle régional. En mars, tous ces partenaires se retrouvaient pour un rapport d'étape. L'occasion de constater l'acuité des freins à la dynamique d'insertion, à travers notamment le témoignage de deux des femmes participantes...**

### Des raisons d'espérer

Via le descriptif de leurs parcours, Laurence et Yvette, mères célibataires, ont posé les problématiques complexes voire ubuesques

vécues. Leur seul courage qui ne suffit pas quand, malgré un diplôme parfois chèrement obtenu, on se voit préférer une candidate non diplômée, car à moindre coût. Quand on se perd dans le dédale des structures d'insertion. Quand, ayant décroché un stage, on ne peut investir dans les chaussures de sécurité obligatoires. Quand la garde des enfants ou la mobilité exigée vous ferme les portes. Quand, au mieux, on jongle de petits remplacements en intérim aléatoire. Quand, à force de frapper aux portes sans succès et de vivre des aides, s'installent l'humiliation, la perte de confiance, le repli sur soi. Dans le cadre de l'action du Pays Yon et Vie et de l'accompagnement du CIDFF, elles ont trouvé un véritable soutien individualisé dans leurs démarches. Beaucoup reste à faire, mais désormais avec des raisons d'espérer...

### Du simple suivi à l'accompagnement régulier

En cours d'action, deux groupes se sont progressivement dessinés : d'une part, les femmes en accompagnement actif et régulier, voyant leur projet et leur situation progresser. D'autre part, celles suivies et pouvant être accompagnées à tout moment car confrontées à moult problématiques, ne leur permettant pas d'envisager dans l'immédiat un retour à l'emploi. "Toutes sont rencontrées ou sollicitées individuellement une fois par semaine ou quinzaine. Nous avons également organisé pour les plus avancées deux temps collectifs : une demi-journée sur les conséquences (organisationnelles, financières) de la reprise d'activité ; puis en juin, trois jours de travail sur l'estime de soi et la préparation d'un entretien d'embauche, préparant à une simulation d'un tel entretien" explique Laëtitia PAUL, directrice du CIDFF. Autre initiative, ayant trait à la mobilité, plusieurs femmes ont bénéficié de soutiens financiers ou d'apprentissages préalables au permis de conduire, notamment dans

le cadre de l'auto-école sociale. "Un bilan global de l'action sera fait fin 2008, illustré de monographies sur quelques cas. Nous, CIDFF, témoignerons sur ce qui nous a fait avancer et modifier nos façons de travailler. Nous mesurons encore un peu mieux tout ce à quoi la volonté de retrouver un emploi peut se heurter. Ainsi que le temps et l'investissement nécessaires, le partenariat des professionnels à pérenniser autour de structures transversales..."

### L'individualisation des parcours

Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Kateline JARIN-THEVENOT constate que "les femmes engagées dans l'action cumulent des obstacles importants et de toute nature à l'accès à l'emploi. Cela suppose donc l'individualisation de leur accompagnement, sur la durée et sur la globalité des problématiques complexes qu'elles rencontrent. Avant d'envisager un parcours vers l'emploi stricto sensu, il s'agit de restaurer, construire ou reconstruire, redynamiser les personnes, restaurer l'image qu'elles ont d'elles-mêmes..." En outre, l'action a mis en lumière l'impératif travail partenarial, les solutions à imaginer parfois dans l'instant pour résoudre des problèmes pratiques : de la garde d'enfants à la mobilité, de l'hébergement pour un stage au micro-financement pour l'achat de chaussures de sécurité... "Les résultats de cette démarche expérimentale sont moins quantifiables (en terme d'accès directs et réels à l'emploi) que riches d'enseignements sur les modes de faire. Il convient de modéliser cette démarche, de structurer la filière des partenaires institutionnels et de l'insertion, et bien évidemment de solliciter les financeurs potentiels."

\* Conseil Régional, Conseil Général, Délégation départementale aux droits de la femme, DDTEFP, CAF, les deux Maisons de l'emploi, ORYON, ANPE, Mission Locale du Pays Yonnais, PLIE



Les témoignages de Laurence et Yvette, engagée dans un parcours d'accès à l'emploi.